



COMMUNE DE SAINTE MARIE-AUX-CHÊNES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le 25 mai 2020, à 20h00 à la salle des fêtes, dans le cadre des élections du Maire et des Adjointes au Maire. Il a délibéré sur les points suivants :

ÉLECTION DU MAIRE

Suite aux votes du Conseil Municipal, Sylvie LAMARQUE a été proclamée Maire de Sainte Marie-aux-Chênes.

DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS ET ÉLECTION

Le Conseil Municipal a décidé qu'il y aurait 8 adjoints au Maire et a ensuite procédé au vote :

- 1^{er} adjoint : Christian CAYRÉ
- 2^{ème} adjoint : Aleksandra FRANIA
- 3^{ème} adjoint : Jean-Louis CAMPAGNOLO
- 4^{ème} adjoint : Béatrice FRANÇOIS
- 5^{ème} adjoint : Hervé COVALCIQUE
- 6^{ème} adjoint : Sabine LONGERU RAVENEL
- 7^{ème} adjoint : Luc KLAMMERS
- 8^{ème} adjoint : Valérie PINOT

INDEMNITÉS DE FONCTIONS DES ÉLUS

Les indemnités de fonction des élus ont été votées ainsi qu'il suit :

- Maire : 55% de l'indice 1027.
- Adjointes au Maire : 22 % de l'indice 1027.

Sainte Marie-aux-Chênes,
Le 26 mai 2020

Le Maire,
Sylvie LAMARQUE

